



À la recherche de caviar de capelan à la plage de Gallix!

Depuis maintenant 2 mois, l'équipe du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe travaille sur un projet de suivi de la reproduction du capelan sur la plage de Gallix, secteur Brochu. Ce projet, une initiative de Pêches et Océans Canada, a pour objectif de décrire les principales caractéristiques physiques des sites de ponte du capelan et de mesurer l'indice d'abondance de cette espèce.

Pour y parvenir, l'équipe de la ZIP visite chaque semaine la plage du secteur à l'étude. Sur place, les paramètres bio-physiques, le suivi du déroulement de la fraie, l'échantillonnage de la population reproductrice et l'échantillonnage des œufs et des larves pré-émergentes sont réalisés.

Des études similaires sont effectuées depuis plusieurs années sur des plages de la côte est de Terre-Neuve. Comme ces plages sont différentes en raison de leurs caractéristiques physi-

ques, les données recueillies à Gallix permettront aux scientifiques de Pêches et Océans Canada de déterminer les conditions optimales pour la fraie et le développement des œufs et des larves de capelan sur les plages de la Côte-Nord.

De belles recherches qui permettent de mettre en valeur les plages et les ressources marines nord-côtières!

Concours d'anecdotes

Dans le cadre de la tournée du DVD sur la pêche à la morue, l'équipe du Comité ZIP CNG a invité les étudiants à lui soumettre de courts textes racontant une anecdote sur la morue.

Le deuxième texte présenté est celui de Zacharie, 10 ans. Il nous raconte une histoire fantaisiste, mettant en vedette trois frères morues. Merci Zacharie pour cette histoire, qui nous a bien fait rigoler!

« La pêche aux morues »

Il était une fois trois poissons qui étaient tous des morues. Le premier se nommait Balbous, le deuxième Balbule et le troisième Bobule. Ils étaient tous des frères et leur mère était morte, elle s'était faite pêcher.

Ils se réveillent un beau matin de juin, la pêche à la morue commence et en plus, ils n'ont plus de maison. Ils essaient de partir mais il y a trop d'ha-meçons dans l'eau. Bobule se fait attraper par un pêcheur. Ses frères essaient de le rattraper mais ils n'y arrivent pas, les pêcheurs l'ont remonté trop vite. Ils essaient de le retrouver mais sans espoir. Ils entendent son nom à chaque vague qui passe. Ils sont tristes, ils le recherchent partout depuis des semaines. Une fois la pêche terminée, ils voient quelque chose bouger: c'était Bobule! Il s'était caché sous un bateau! Une fois réunis, ils sont partis dans le coin de Montréal, parce qu'ils savent qu'il n'y a pas de pêche là-bas! — Zacharie, 5^{ème} année

Nouvelles en bref

Les 16 et 17 juin dernier, une formation sur la trousse éducative *J'adopte un cours d'eau* a été donnée à certains organismes environnementaux de la Côte-Nord par le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E). L'activité était organisée par le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN).

Cette formation permettra aux organismes de sensibiliser, d'éduquer et surtout de faire participer les jeunes nord-côtiers à la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable et de gestion par bassin versant. Comme le Comité ZIP travaille en milieu marin et dans les embouchures de rivières, jusqu'à 1 km à l'intérieur des terres, des groupes scolaires pourront être pris en charge par la ZIP CNG afin de réaliser cette trousse.

Pour ce faire, des classes du troisième cycle du primaire et du premier cycle du secondaire devront s'engager à réaliser toutes les étapes de la trousse, c'est-à-dire, la formation en classe, la sortie terrain et les prises de données ainsi que la rédaction du rapport final.

Dates à retenir

15 juillet:

Vous êtes vert, mais êtes-vous bleu? Programme d'économie d'eau potable organisé par Réseau environnement. Participez à cette journée en vous inscrivant à l'adresse suivante: <http://www.reseau-environnement.com/peep/journee.html>

De nombreux prix à gagner!

Un concours jeunesse se trouve également sur le même site web.



L'équipe en action!



Les 10 et 11 juin derniers se tenait à Rimouski le premier Symposium sur les aires marines protégées. Organisé par la Société pour la nature et les parcs du Québec (SNAP-QC), l'événement regroupait des représentants d'une trentaine d'organisations, issus à la fois des milieux environnemental, municipal, gouvernemental et économique. En tant qu'acteurs de premier plan en milieu marin, quatre comités ZIP ont été invités à participer à l'événement, dont le Comité ZIP CNG.

Au plan du partage de connaissances, les objectifs du symposium étaient de dresser un état de la situation des milieux marins et de leur protection au Québec, de présenter les différents programmes gouvernementaux de protection et de faire connaître les aires marines protégées existantes ou à l'état de projet dans la province. Au plan des actions à venir, le symposium visait à créer un réseau d'experts qui pourront collaborer afin de faire progresser le dossier des aires marines protégées au Québec et à permettre la mise en commun des visions, intérêts et expertises des acteurs du milieu marin quant à sa protection.

Le symposium a permis de créer ou de renforcer les liens entre les acteurs du milieu marin et de mettre en lumière le fait qu'à peine 1 % du milieu marin est réellement protégé au Québec. De nombreuses embûches à la protection ont été identifiées, notamment le chevauchement des compétences fédérales et provinciales sur le territoire, les difficultés quant aux titres de propriétés des fonds marins, ainsi que les titres d'exploration pour les hydrocarbures. Par contre, des opportunités ont également été identifiées, telles que les nombreuses connaissances actuelles sur le milieu, les multiples exemples positifs d'aires marines protégées à travers le monde, l'implication accrue des communautés locales, la diversification économique des régions et le développement de l'écotourisme.

Enfin, l'événement a été l'occasion pour les acteurs de réitérer leur intérêt pour une collaboration plus étroite dans le cadre de grands dossiers, et de mettre en évidence la nécessité d'identifier les sites à préserver avant de permettre le développement de nouvelles ressources, tels les hydrocarbures.

Capsule: Aires marines protégées



Le Québec a récemment fait de grands pas pour la protection de son territoire, et on a vu le pourcentage d'aires protégées terrestres atteindre (enfin!) le 8 % de la superficie provinciale.

Or, la situation est tout autre en milieu marin, où les aires bénéficiant d'un quelconque degré de protection comptent pour moins de 3 % des eaux québécoises. De ce nombre, l'immense majorité est formée d'aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) ou de refuges d'oiseaux migrateurs (ROM). Ces désignations, bien qu'essentielles pour la conservation de notre riche faune aviaire, ne permettent pas une conservation intégrée du milieu marin.

À ce titre, le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent est actuellement le seul exemple d'aire marine protégée de la province. Ses 1245 km² peuvent ainsi compter sur des plans de conservation et de gestion, ainsi que sur la

participation citoyenne pour assurer leur protection.

Or, les aires marines protégées (AMP) ont depuis longtemps fait leurs preuves, à la fois pour la conservation des espèces marines et pour la régénération des ressources halieutiques.

C'est dans les aires marine protégées où toute forme d'exploitation des ressources est interdite que les impacts positifs observés sont les plus importants. Une étude publiée en 2009 par Lester et al. présente une synthèse des impacts biologiques des AMP sur la faune et la flore marine. Tant en zone tempérée que tropicale, les paramètres de biomasse, de richesse spécifique, de taille et de densité sont significativement plus élevés en zones protégées qu'en zones exploitées. Dans le cas de la biomasse et de la densité, ces différences sont remarquables, avec des augmentations moyennes de 446 et 166 % respectivement.

Avec le temps, il a aussi été démontré que les bénéfices des AMP tendent à déborder dans les zones adjacentes,

permettant notamment d'améliorer les prises des pêcheurs et favorisant le développement d'activités touristiques reliées au milieu marin.

Si ces bénéfices peuvent en partie être retrouvés dans des AMP où l'exploitation des ressources est permise, les scientifiques s'accordent sur la nécessité de désigner des sites dits « no-take », où toute exploitation est interdite, afin de maximiser les impacts positifs des AMP. Ils s'accordent aussi sur la nécessité de créer des réseaux d'AMP, comprenant des aires de grande taille.

La tâche demeure importante au Québec. Les récentes annonces concernant l'exploitation des hydrocarbures dans le Saint-Laurent, l'état toujours incertain de nombreuses ressources halieutiques et le développement du tourisme en milieu marin rendent donc encore plus essentielle la désignation d'aires marines protégées, représentatives des richesses et des raretés de nos habitats marins et côtiers.